

France FORMATIONS
26 Rue Nicéphore Niepce
ZAC des Courtis
41100 VENDOME

Vandœuvre, le 22 septembre 2011

Département Formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr
L/FOR/PP/GS/VSA/n°217

Objet : demande d'habilitation SST

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

- SST (formation initiale et continue)
- formateur SST (formation initiale et continue)

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement, par décision de la Commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 12 septembre 2011, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 3 ans,

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant :

1016/2011/SST-1/11

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour l'INRS,
L'Adjoint au Chef de Département Formation,
Guy VIAL